

## DELIBERATION CFVU053-2018

**Vu le code de l' ducation, notamment ses articles L.123-1   L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;  
Vu le d cret 71-871 du 25 octobre 1971 portant cr ation de l'Universit  d'Angers ;  
Vu les statuts et r glements de l'Universit  d'Angers ;**

**Vu les convocations envoy es aux membres du Commission de la Formation et de la Vie  
Universitaire le 23 mai 2018.**

**Objet de la d lib ration** : Proc s-verbal du 26 mars 2018

**La commission de la formation et de la vie universitaire r unie le 04 juin 2018 en formation  
pl ni re, le quorum  tant atteint, arr te :**

Le proc s-verbal du 26 mars 2018 est approuv .  
Cette d cision est adopt e   l'unanimit  avec 30 voix pour.

**A Angers, le 07 juin 2018**

La Vice-pr sidente FVU

**Sabine MALLET**



La pr sente d cision est ex cutoire imm diatement ou apr s transmission au Rectorat si elle rev t un caract re r glementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif pr alable aupr s du Pr sident de l'Universit  dans un d lai de deux mois   compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une d cision   caract re r glementaire. Conform ment aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite cons cutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite d cision pourra faire l'objet d'un recours aupr s du tribunal administratif de Nantes dans le d lai de deux mois. Pass  ce d lai, elle sera reconnue d finitive.

Affich  et mis en ligne le : **16 juin 2018**

# Procès-verbal

Commission de la formation et de la vie  
universitaire

26 mars 2018

Adopté par la Commission de la formation et de la vie  
universitaire du lundi 04 juin 2018.

La commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université d'Angers s'est réunie en séance plénière le 26 mars 2018 à 14h30 dans la salle du conseil, 40 rue de Rennes, sous la présidence de Christian ROBLÉDO, Président de l'Université d'Angers.

ROBLÉDO Christian	Présent
MALLET Sabine	Présente
ANTUNES Cécilia (Suppléant : TRÉMOUREUX Clémence)	Présent
BARBE Valérie	Présente
BIORET Pierre (Suppléante : HAMEL Justine)	Présent
BLAKE Laura (Suppléant : JOUIN Arthur)	Présente
BOUCHERON Sonia	Excusée, donne procuration à David RULENCE
BOURHIS Louis-Charles (Suppléante : JOUANNEAU Sarah)	Présent
CAILLEAU Thierry	Excusé, donne procuration à Cyril FLEURANT à partir de 16h15
CÉDILLE Émile (Suppléant : CHAUVIN Paul )	Présent
CHEVREAU Elisabeth	Présente
DURAND Rémy (Suppléante : RAUD—LEGER Léna)	Présent
EMOND Hervé	Présent
FAUCONNIER Valentin (Suppléante : COUVÉ Marine)	Présent
FILLIOL Julie (Suppléant : BARILLIER Lucas)	Présente
FLEURANT Cyril	Présent à partir de 16h15
FOUCHET Florian	Excusé, donne procuration à Sabine MALLET
GAY-BOISSON Catherine	Excusé, donne procuration à Cyril FLEURANT à partir de 16h15
GERAULT Laurent (suppléant BRANCOUR Roch)	Excusé
HARZALLAH Mély (Suppléant : BOUT Victor)	Présente
INGREMEAU Françoise	Absente

LACROIX Florence (Suppléante CHAUVIGNE Céline)	Excusée, donne procuration à Elisabeth MATHIEU
LAHEURTE Cyrille	Excusé, donne procuration à Philippe VIOLIER
LAMBERT Axel (Suppléant : HAINSELIN Lucas)	Présent
LE TERTRE Antoine (Suppléant : Couturier Éric)	Présent
LERICHE Philippe	Excusé, donne procuration à Sabine MALLET
LEROLLE Nicolas	Absent
LIBOUBAN Hélène	Excusée, donne procuration à Hélène TRICOIRE-LEIGNEL
MATHIEU Elisabeth	Présente
MERCIER Félix (Suppléant : WAGNER Rémi)	Présent
MOISY Laurence	Présente
NGUYEN PHUONH Linh (Suppléante : GAUDIN Mathilde)	Excusée, donne procuration à Emile CEDILLE
NIVELEAU Agathe (Suppléante : MOISON Joanne)	Présente
PENGAM Soizic (Suppléant : MÉZIÈRE Simon)	Présente
PIERRE Éric	Présent
RULENCE David	Présent
SEILLER Nell (Suppléante : GUICHETEAU Marie-Laure)	Absente
TRICOIRE-LEIGNEL Hélène	Présente
URBAN Thierry	Absent
VIGNON-BARRAULT Aline	Absente
VIOLIER Philippe	Présent

◆ **Membres présents invités :**

◆ Jean-René MORICE, vice-président culture, initiatives et communication	Christophe DANIEL, doyen de la Faculté Droit Economie Gestion
◆ Nathalie DEBSKI, vice-présidente déléguée à l'innovation pédagogique	Alexandre PIETRINI, directeur du SUAPS Christine MENARD, directrice du SUJO-IP Dominique BAUPIN, Directeur de la Pilotage et de l'Evaluation (DPE) Aurélia GEROLAMI, chargée d'Etudes à la DPE



	Dominique LE JACQUES, chargée d'Etudes à la DPE
--	---

♦ **Secrétariat :**

Cellule institutionnelle



## Ordre du Jour

1. Informations .....	1
2. Affaires Générales.....	1
2.1 Election des usagers au conseil des sports du SUAPS .....	1
2.2 Calendrier universitaire 2018/2019 .....	1
3 Vie étudiante.....	1
3.1 Projets FSDIE.....	1
4. Enseignement et conventions .....	4
4.1 Conventions.....	4
4.1.1 Convention UFR ESTHUA Tourisme et Culture / Chambre de Commerce et d'Industrie du Maine-et-Loire.....	4
4.1.2 Convention UFR ESTHUA Tourisme et Culture / Loumed Cabin Crew Training Center (LCCTC), Maroc.....	4
4.1.3 Convention Faculté LLSH / Complexe Horticole d'Agadir, Maroc.....	4
4.1.4 Convention Faculté LLSH / l'Université de Tunis.....	4
4.2 Création du D.U. Entreprendre et innover dans le tourisme.....	4
4.3 UEL.....	5
4.3.1 Présentation de l'enquête sur les UEL .....	5
4.3.2 Cadrage des Unités d'Enseignement Optionnelles (UEO).....	5
4.4 Informations .....	6
4.4.1 Evaluation des formations (diffusion de l'enquête) .....	6
4.4.2 Evaluation des stages - IPOLINE V2 .....	6



A l'ouverture de la séance du 26 mars 2018 à 14h30, 32 membres sont présents ou représentés (40 membres en exercice, 22 membres présents, 10 procurations). Huit membres invités sont présents.

### 1. Informations

M. ROBLÉDO indique aux membres de la CFVU qu'un certain nombre d'informations générales sera donné lors du Conseil Académique du 28 mars 2018.

### 2. Affaires Générales

#### 2.1 Election des usagers au conseil des sports du SUAPS

A l'issue du scrutin les résultats sont les suivants :

Conseil de gestion du service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS)		
2 étudiant.e.s de l'UA inscrit.es au SUAPS	Julie FILLIOL	31 voix pour
	Kassandra SIMMONNET	27 voix pour

#### 2.2 Calendrier universitaire 2018/2019

Mme MALLET présente le calendrier universitaire 2018/2019. Elle précise que les portes ouvertes auront lieu le 2 février.

Le calendrier universitaire 2018/2019 est approuvé, en tenant compte de la demande du département Pluripass de reculer la date limite d'annulation d'inscription avec remboursement au 12 octobre (au lieu du 5).

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 32 voix pour.

### 3 Vie étudiante

#### 3.1 Projets FSDIE

M. MORICE présente les projets FSDIE (cf. Diaporama en annexe). Il indique que la Commission Vie de l'Etablissement n'étant pas complète – en attente de l'élection des représentant.es usagers au conseil d'administration – elle n'a pas pu se tenir. Cela explique que les dossiers soient, pour une dernière fois, validés en CFVU. De ce fait, il souhaite faire un vote par projet.

Le projet FSDIE suivant est approuvé.

La décision est adoptée à la majorité avec 30 voix pour et 2 voix contre

Dénomination de l'association	Nom du projet	Demande de financement	Proposition
BDE ESEMAP	Organisation d'un gala	950 €	950 €

Les projets FSDIE suivants sont approuvés.

La décision est adoptée à l'unanimité avec 32 voix pour.

Dénomination de l'association	Nom du projet	Demande de financement	Proposition
Fé2A	La nuit du cinéma des étudiants	1 226 €	1 226 €
	TREMA (Tremplin Étudiant Musical de l'Anjou)	2 127 €	2 127 €

M. MORICE explique proposer une prise en charge à 100% car il s'agit d'une action sociale, solidaire et qu'il n'est donc pas souhaitable qu'il y ait une participation de la part des étudiants.

M. CEDILLE indique que les étudiants en charge de ce projet ont sollicité plusieurs sources de financement et n'ont pas un budget à l'équilibre uniquement grâce au subventionnement de l'université.

Le projet FSDIE suivant est approuvé.

La décision est adoptée à l'unanimité avec 32 voix pour.

Dénomination de l'association	Nom du projet	Demande de financement	Proposition
ART'AM	Handi'Week Bouge	500 €	1 500 €

M. MORICE souligne l'absence de financement sur les fonds propres de l'association.

M. PIERRE fait part de son inquiétude quant à l'absence de réponse de l'ensemble des financeurs sollicités.

M. ROBLÉDO s'interroge sur le recouvrement des frais engagés en cas de réponse négative pour certaines subventions.

M. MORICE répond que le cas échéant, ce serait à l'association de recouvrer les frais.

M. CEDILLE précise que ce projet est ouvert au grand public et peut donc participer au rayonnement du campus de Cholet et plus globalement à celui de l'Université d'Angers.

Mme MOISY demande la date de dépôt du dossier par les étudiants.

M. MORICE répond qu'ils l'ont déposé il y a environ un mois.

Le projet FSDIE suivant est approuvé.

La décision est adoptée à la majorité avec 28 voix pour et 4 abstentions.

Dénomination de l'association	Nom du projet	Demande de financement	Proposition
ART'AM	Festival TART'IN 2 BOUTS	3500 €	3500 €



Le projet FSDIE suivant est approuvé.

La décision est adoptée à la majorité avec 30 voix pour et 2 voix contre.

Dénomination de l'association	Nom du projet	Demande de financement	Proposition
HISTOIRE DE	Organisation d'un gala	1 750 €	1 750 €

Cette action ayant un caractère solidaire, il est proposé de la financer intégralement pour éviter que les étudiants paient leur participation.

Le projet FSDIE suivant est approuvé.

La décision est adoptée à la majorité avec 31 voix pour et 1 abstention.

Dénomination de l'association	Nom du projet	Demande de financement	Proposition
Angers FLE	Organisation d'un repas solidaire	230 €	500 €

M. MORICE indique que pour ce projet, nous sommes hors délais puisque cet événement a eu lieu le 15 mars 2018. Il explique que les étudiants ont créé une nouvelle association et que les statuts n'étaient pas prêts pour la CFVU de février.

Le projet FSDIE suivant est approuvé.

La décision est adoptée à l'unanimité avec 32 pour.

Dénomination de l'association	Nom du projet	Demande de financement	Proposition
BDS SPARTACUS	Coupe de France des IUT 2018	1 941,79 €	1 942 €

Le projet FSDIE suivant est approuvé.

La décision est adoptée à l'unanimité avec 32 pour.

Dénomination de l'association	Nom du projet	Demande de financement	Proposition
GENEPI	Le printemps des prisons	1096,90 €	1 100 €

## **4. Enseignement et conventions**

### 4.1 Conventions

Mme MALLET présente les conventions.

#### 4.1.1 Convention UFR ESTHUA Tourisme et Culture / Chambre de Commerce et d'Industrie du Maine-et-Loire

La convention de partenariat relative à la Licence Sciences sociales parcours Tourisme, hôtellerie, restauration, évènementiel option gastronomie et cuisine est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 32 voix pour.

#### 4.1.2 Convention UFR ESTHUA Tourisme et Culture / Loumed Cabin Crew Training Center (LCCTC), Maroc

La convention de partenariat relative à la licence professionnelle Management des services aériens est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 32 voix pour.

#### 4.1.3 Convention Faculté LLSH / Complexe Horticole d'Agadir, Maroc

La convention de partenariat relative à la Licence Professionnelle Aménagement paysager : conception, gestion et entretien est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 32 voix pour.

#### 4.1.4 Convention Faculté LLSH / l'Université de Tunis

La convention de partenariat relative au Master 2 mention Psychologie, parcours psychopathologie, psychologie clinique du lien social et familial est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 32 voix pour.

### 4.2 Création du D.U. Entreprendre et innover dans le tourisme

M. VIOLIER présente le Diplôme Universitaire (DU). Il explique que ce DU a vocation à accompagner les étudiants qui le souhaitent dans leur démarche de création d'entreprise, pendant leurs années d'études. Ce diplôme s'intègre dans le programme régional « recherche, formation, innovation dans le tourisme » et intitulé Angers TourismLab. M. VIOLIER précise que le volume d'enseignement est prévu comme tel : 128 heures d'enseignements et 40 heures de coaching.

Mme BLAKE demande le tarif de la formation pour les étudiants boursiers.

Mme MALLET explique que pour les étudiants boursiers en formation initiale, leur inscription principale est le master, ils suivent les enseignements de spécialité proposée dans le DU au cours de leur master. S'ils ne suivent que le DU alors une inscription sera demandée. Quant aux étudiants de formation continue, ils ne sont pas boursiers.

M. ROBLÉDO demande si le DU est compatible avec le statut d'étudiant entrepreneur.

M. VIOLIER approuve.

Mme BLAKE demande la proportion d'étudiants et de salariés.

M. VIOLIER répond qu'il n'existe pas de « quotas » étudiants ou salariés dans cette formation.

M. MERCIER demande pourquoi il s'agit de la création d'un DU et pas d'un master.

M. VIOLIER répond qu'il est compliqué de combiner les enseignements du DU avec les programmes de master. De plus, une ouverture vers l'extérieur est souhaitée puisque la plupart des personnes voulant créer leur entreprise dans ce domaine n'est pas issue de formation en tourisme.

La création du Diplôme Universitaire « Entreprendre et innover dans le tourisme » est approuvée.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 27 voix pour et 5 abstentions.

### 4.3 UEL

#### 4.3.1 Présentation de l'enquête sur les UEL

Mme MALLET indique que ce sujet a été abordé en bureau CFVU. Elle rappelle qu'une enquête a été proposée en décembre aux étudiants ayant suivi une UEL lors du 1<sup>er</sup> semestre de l'année universitaire 2017/2019. Ce sont les résultats de celle-ci qui font l'objet de cette présentation.

Mme LE JACQUES et Mme MALLET présentent l'enquête (cf. diaporama de séance en annexe).

M. PIETRINI explique que les créneaux spécifiques UEL au SUAPS sont rares, il s'agit surtout de cours mutualisés.

Mme MALLET précise que les UEL engendrent un nombre important d'heures supplémentaires pour les enseignant.e.s.

#### 4.3.2 Cadrage des Enseignements d'Ouverture Optionnels

Mme MALLET présente la proposition de cadrage des Enseignements d'Ouverture Optionnels (EOO)

M. ROBLÉDO rappelle que le principe initial des UEL était d'ouvrir les enseignements disciplinaires qui existaient dans des formations à des étudiants ne faisant pas partie de ces formations. Rapidement, nous avons fait le constat que cela engendrait d'importantes contraintes en termes d'emplois du temps. L'évolution a conduit à mettre en place des cours supplémentaires, spécifiques, pour les enseignements disciplinaires, mais cela a alourdi les emplois du temps.

Dans le même temps, nous avons observé une hétérogénéité dans les UEL, aussi, nous proposons de mettre en place un dispositif d'options non disciplinaires – comme au baccalauréat – pour apporter des points bonus aux étudiants.

M. ROBLÉDO explique que pour l'instant, nous sommes en phase de réflexion, ce ne sont donc que des propositions, qu'il conviendra d'affiner et de valider. Dans ce sens, seul le cadrage des EOO est soumis au vote de cette CFVU.

M. BIORET demande ce qu'il adviendra des crédits (ECTS) jusqu'alors alloués aux UEL.

Mme MALLET explique que les ECTS seront répartis sur d'autres matières, notamment sur les enseignements fondamentaux.

M. BOURHIS demande ce qui se passera si un étudiant ne valide pas une EOO.

Mme MALLET répond que des points bonus sur la moyenne générale de l'année sont prévus dans le cadrage. Ainsi, un étudiant n'ayant pas validé l'UEO n'en aura pas. Elle souhaite que le nombre de point bonus soit le même dans toutes les formations. Dans ce sens, des discussions vont avoir lieu ultérieurement pour fixer ce nombre.

Mme BARBE demande si l'assiduité sera prise en compte dans les EOO.

Mme MALLET confirme.

M. ROBLÉDO rappelle que la CFVU vote ce jour le principe. Le comité Licence-Master va travailler sur ces éléments et sur l'équilibre entre le caractère incitatif et le caractère optionnel.

M. PIETRINI indique craindre que le caractère optionnel des UOO n'incite pas les étudiants à venir au SUAPS.

M. MERCIER regrette que les Enseignements d'ouverture proposée par les EOO soient moins nombreux que ceux proposés dans le cadre des UEL. Il pense que les étudiants en difficulté ne pourront pas se permettre de suivre des cours optionnels et que le passage aux EEO est lié à des contraintes budgétaires.

M. ROBLÉDO répond que le temps disponible pour les UEL n'est pas investi dans un autre dispositif. Quant à l'aspect budgétaire, oui il y a un gain, notamment sur les heures supplémentaires, mais il est à relativiser puisqu'il ne s'agit pas d'une simple suppression des UEL mais bien de la mise en place d'un autre dispositif.

Mme HARZALLAH s'interroge sur les capacités d'accueil des EOO. Puis, elle souhaite connaître le cadre de la notation de l'assiduité.

M. ROBLÉDO répond que tous les modes de notation ne sont pas encore actés. Ils seront discutés lors du prochain comité Licence – Master.

Mme RAVAIN indique que pour certaines EOO sans capacités d'accueil, une réflexion est menée actuellement pour savoir si les étudiants pourraient s'inscrire tout au long de l'année et non plus uniquement lors des campagnes d'inscription. Elle ajoute que certaines EOO auront des capacités d'accueil, à l'instar des UEL.

Le cadrage des Enseignements d'Ouverture Optionnels est approuvé.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 27 voix pour, 5 contre et 1 abstention.

#### 4.4 Informations

##### 4.4.1 Evaluation des formations (diffusion de l'enquête)

Mme GEROLAMI présente l'évaluation des formations et les résultats de l'enquête (cf. diaporama de séance en annexe).

M. RULENCE trouve que l'infographie est très bien. Il demande si le taux de réponse prend en compte les démissionnaires.

Mme GEROLAMI indique qu'il est très complexe d'écartier tous les démissionnaires puisqu'ils ne sont pas toujours connus.

Mme BLAKE demande si les enseignants sont informés de l'existence de cette enquête.

Mme GEROLAMI répond par l'affirmative.

M. RULENCE souhaite que les enseignants aient connaissance de la date d'envoi de cette enquête auprès des étudiants pour les inciter à y répondre.

##### 4.4.2 Evaluation des stages - IPOLINE V2

Mme GEROLAMI présente l'évaluation des stages (cf. diaporama de séance en annexe). Elle précise que pour cette année, elle va essayer de transmettre une première version des résultats de l'enquête en juillet contre octobre les années précédentes.

M. BAUMARD présente IPOLINE V2 (cf. diaporama de séance en annexe).

En l'absence de questions diverses, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h.

**La Vice-présidente formation et vie  
universitaire,**

**de l'Université d'Angers**



*Sabine MALLET*

**ANNEXES**

Annexe 1 : Diaporama de la séance du 26 mars 2018



# Commission de la Formation et de la Vie Universitaire 26 mars 2018

## **Ordre du jour :**

1. Informations
2. Procès-verbal
3. Affaires générales
4. Vie étudiante
5. Enseignement et conventions

# 1. Informations

# 2. Procès-verbaux

## 2.1 Procès-verbal de la CFVU du 26 février 2018– **REPORTE**



# 3. Affaires générales

3.1 Election des usagers au conseil de gestion du SUAPS : 2 sièges à pourvoir

3.2 Calendrier universitaire 2018/2019 - **Vote**

# 3.1 Election des usagers au conseil de gestion du SUAPS (2 sièges)

## Rôle du SUAPS :

- mettre en œuvre la politique de l'université dans le domaine des activités physiques et sportives,
- enseigner, d'animer et d'organiser les Activités Physiques et Sportives (A.P.S.) au sein de l'université,
- informer les étudiant.e.s et le personnel de l'université des possibilités offertes par le SUAPS,
- apporter son concours au fonctionnement de l'association sportive de l'université,
- développer avec les composantes et les services de l'université l'éducation permanente et la documentation relative aux A.P.S., en liaison avec le Service Commun de la Documentation et des Archives (S.C.D.A.),
- prendre en charge les conditions d'insertion des athlètes de haut niveau ou de bon niveau régional dans l'Enseignement Supérieur.

## Attributions du Conseil des sports du SUAPS

Le Conseil des sports du SUAPS règle, par ses délibérations, toute question concernant l'organisation et l'animation du service en statuant sur :

- le rapport d'activité du service,
  - l'utilisation des installations sportives mises à disposition,
  - les différentes mesures proposées pour
  - une meilleure information,
  - la répartition des différentes tâches d'animation et d'organisation,
- l'élaboration de la politique sportive à l'université.

Le Conseil des sports du SUAPS examine le budget du service et le propose à l'approbation du Conseil d'administration de l'université.

## 3.1 Election des usagers au conseil de gestion du SUAPS (2 sièges)

Élection :

2 sièges à pourvoir

*Condition* : être étudiant.e de l'UA et inscrit.e au SUAPS

Candidatent :

- FILLIOL Julie, suppléant : BARILLIER Lucas
- SIMONNET Kassandra, étudiante en première année de DUT GEA

## 3.2 Calendrier universitaire 2018/2019

- Lien vers calendrier universitaire 2018/2019
- [POUR VOTE](#)
- Demande de Pluripass : reculer la date limite de d'annulation d'inscription avec remboursement au 12 octobre (au lieu du 5)

# 4. Vie étudiante

## 4.1 Projets FSDIE– VOTE

# 4.1 Projets FSDIE

COMMISSION VIE ÉTUDIANTE « EXCEPTIONNELLE » DU 19 MARS 2018			
ASSOCIATIONS	PROJETS	DEMANDE DE FINANCEMENT	PROPOSITIONS
BDE ESEMAP	Organisation d'un gala	950 €	950 €
Fé2A	La nuit du cinéma des étudiants	1 226 €	1 226 €
	TREMA (Tremplin Étudiant Musical de l'Anjou)	2 127 €	2 127 €
ART'AM	Handi'Week Bouge	500 €	1 500 €
	Festival TART'IN 2 BOUTS	3 500 €	3 500 €
HISTOIRE DE	Organisation d'un gala	1 750 €	1 750 €
ANGERS FLE	Organisation d'un repas solidaire	230 €	500 €
BDS SPARTACUS	Coupe de France des IUT 2018	1 941,79 €	1 942 €
GENEPI	Le printemps des prisons	1 096,90 €	1 100 €
<b>TOTAL PRÉVISIONNEL</b>			<b>14 595 €</b>

# 5. Enseignement et vie étudiante

## 5.1 Conventions – **votes**

## 5.2 Création du D.U. « Entreprendre et innover dans le tourisme »

### 5.3 : UEL

- Présentation de l'enquête sur les UEL
- Modification du cadrage des UEL – **vote**

### 5.4 Informations :

- Evaluations des formations (diffusion de l'enquête)
- Evaluations des stages (IPOLINE 2)

# 5.1 Conventions

## o Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines :

- Convention de partenariat avec le Complexe Horticole d'Agadir (Licence Professionnelle Aménagement paysager : conception, gestion et entretien) – **pour vote**
- Convention de partenariat avec l'Université de Tunis (Master 2 mention Psychologie, parcours psychopathologie, psychologie clinique du lien social et familial) – **pour vote**



# 5.1 Conventions

## o UFR ESTHUA Tourisme et Culture :

- Convention de partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Maine-et-Loire (Licence mention Sciences Sociales parcours « Tourisme, hôtellerie, restauration, évènementiel option « gastronomie et cuisine) – **pour vote**
- Convention de partenariat avec l'école Loumed Cabin Crew Training Center (LCCTC), Maroc (Licence professionnelle « management des Services aériens ») – **pour vote**

## 5.2 Création du D.U. « Entreprendre et innover dans le tourisme »

- Diplôme Universitaire proposé par l'UFR ESTHUA  
Tourisme et Culture

*Présentation par Philippe VIOLIER – Directeur de l'UFR  
ESTHUA Tourisme et Culture*

**- POUR VOTE**

*Lien vers fiche de synthèse*

# Enquête Avis des étudiants inscrits en L1, L2 et L3 sur les Unités d'Enseignement Libre Promotion 2017-2018

# Démarche

- Initiation dans le cadre du Comité Licence–Master
- Elaboration des questionnements par la Vice-présidente étudiants, la Vice-présidente Formation et Vie universitaire et la Direction des Enseignements et de la Vie Etudiante (DEVE).
- Adaptation sous la forme d'une enquête en ligne, gérée par la Direction du Pilotage et de l'Evaluation (Pôle Enquêtes et Indicateurs - DPE) à l'aide du logiciel SphinxIQ2.

# Déroulement de l'enquête

- Lancement de l'enquête le 30 novembre 2017 auprès de 3168 étudiants de Licence (L1 À L3) ayant choisi une UEL au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2017-2018
- Données recueillies jusqu'au 29 décembre 2017.
- Taux de réponse : **55,8%** (*N=1768 répondants*)

# Avis sur l'UEL du premier semestre, promotion 2017-2018

## Correspondance du contenu de l'UEL

- **88,6%**: à son intitulé et son descriptif
- **85,1%**: au mode d'enseignement (TD, TP, CM, Moodle..)
- **80,2%**: au mode d'évaluation (contrôle continu, dossier..)

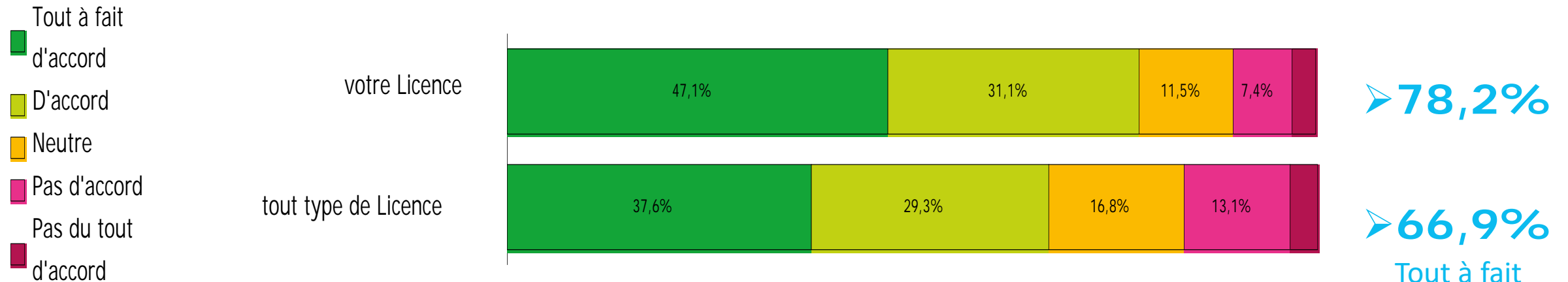
*Modalités : Tout à fait d'accord à D'accord*

*Avis sur 81 UELs se déroulant aux semestres impairs (S1, S3 et S5) dont 41 activités sportives*

# Avis sur l'UEL du premier semestre, promotion 2017-2018

## Niveau, Capacité d'accueil, Temps de travail

### Le niveau exigé était-il selon vous accessible



➤ **81,2%**: capacité d'accueil adaptée

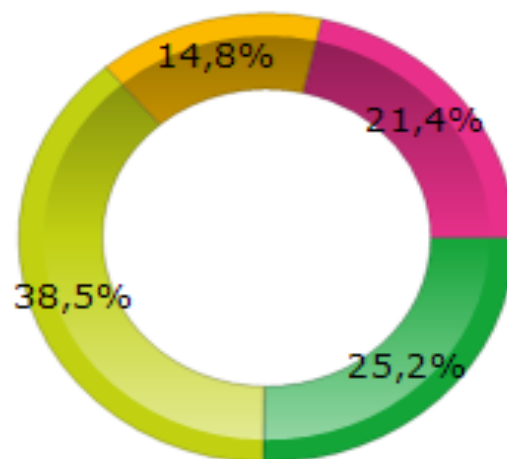
➤ **50%** des répondants:  $\leq 5$  heures de travail par semestre  
Moyenne = 7,4 heures

➤ **66,9%**  
Tout à fait d'accord à D'accord

# Caractéristiques des UELs choisies par les répondants

## Nombre d'UELs suivies pendant le cursus de licence

	Nb	% cit.
1	434	25,2%
2	663	38,5%
3	255	14,8%
4	368	21,4%
<b>Total</b>	<b>1720</b>	<b>100,0%</b>



## Poursuite d'UEL en dehors de la composante d'appartenance

	Nb	% obs.
Oui	746	43,5%
Non	969	56,5%
<b>Total</b>	<b>1715</b>	<b>100,0%</b>



➤ **56,5%: UEL se déroulant dans la composante**

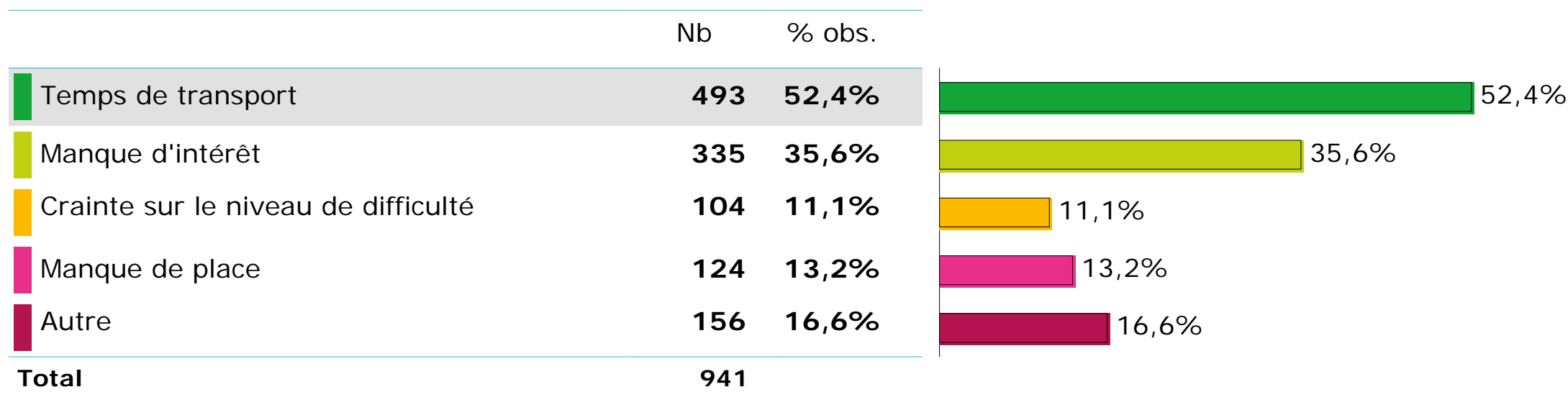


université  
angers



# Critères de choix des UELs

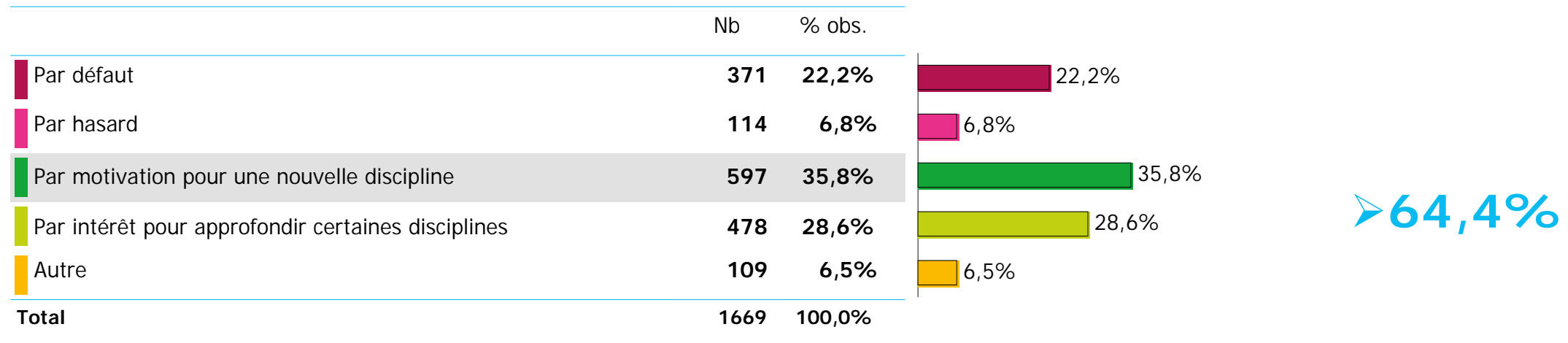
## Raisons pour ne pas avoir suivi d'UEL hors composante d'origine



**Autre(s) raison(s) :** Manque de temps, Emploi du temps, Horaires de cours, Aucune information relative à cette disponibilité, Pas intéressé ...

# Critères de choix des UELs

## Critères de choix de la 1ère UEL



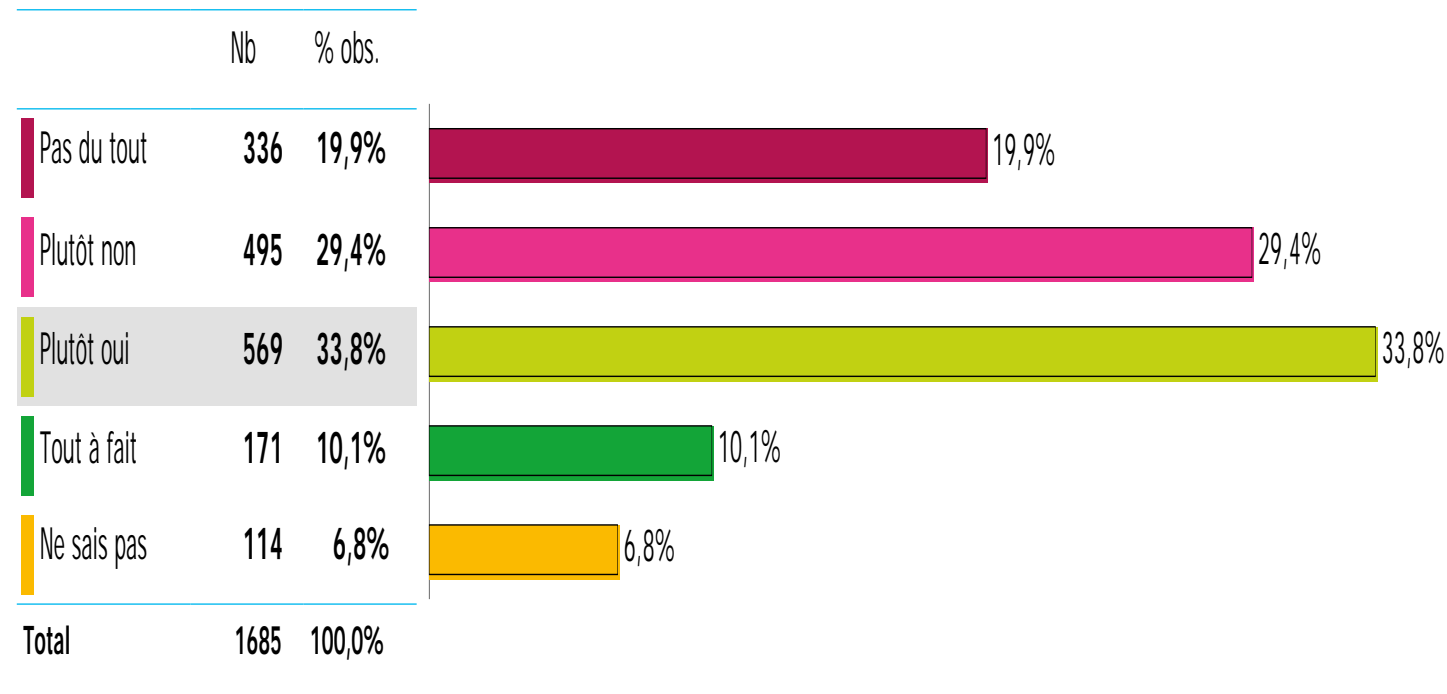
➤ **Près des deux tiers** des répondants **choisissent leurs trois 1<sup>ères</sup> UELs par motivation ou intérêt**

➤ Augmentation du choix par défaut pour la 4<sup>ème</sup> UEL



# Avis général sur l'ensemble des UELs suivies

Pensez-vous que les différentes UEL que vous avez suivies durant votre licence vous seront utiles pour votre parcours de formation?



## Avis partagés

avec un axe centré parcours de formation

➤ 49,3%

➤ 43,9%

## UELs très variées à l'UA :

sport, chant, langue, culture, science, accompagnement...

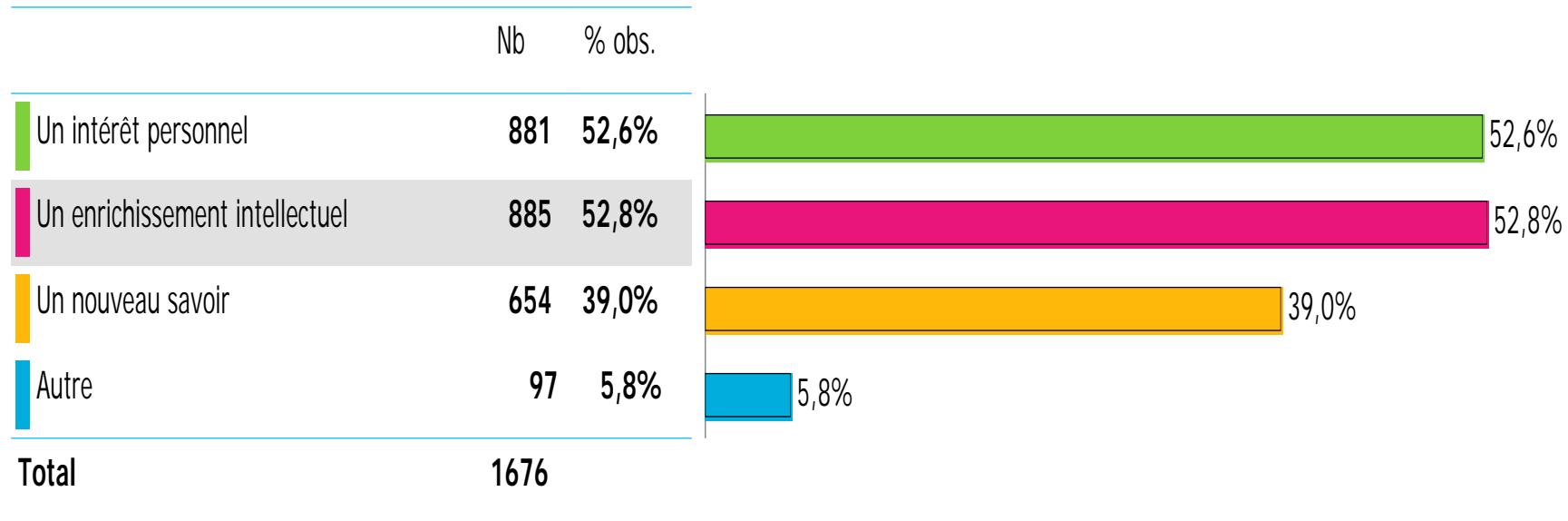
Potentiellement, offre de 184 UELs sur l'UA



université  
angers

# Avis général

Qu'avez-vous trouvé dans ces UEL ?



- Intérêt global apparemment positif en termes d'apports
- L'objectif n'était pas d'évaluer l'intérêt de l'UEL en elle-même

# Diffusion des résultats?

## Avis des étudiants sur les Unités d'Enseignement Libre (UEL)

Étudiants inscrits en Licence promotion 2017-2018

L'université, dans sa démarche d'amélioration continue, et plus particulièrement, le comité Licence-Master ont souhaité faire un bilan des Unités Libres d'Enseignement afin d'apporter des ajustements ou modifications sur la campagne de la rentrée prochaine.

Un rapide questionnaire a été adressé aux étudiants de Licence (L1, L2, L3) qui suivent une UEL sur le premier semestre de l'année universitaire 2017-2018 pour connaître leur ressenti. Il ne s'agit pas d'une évaluation des UEL en tant que telle.

### Quelques résultats

Taux de réponse : **55,8%**

Parmi les 3168 étudiants de Licence (L1 à L3) ayant choisi une UEL au cours du 1er semestre 2017-2018, 1768 se sont exprimés sur leur UEL.



### Avis sur l'UEL du premier semestre

#### Correspondance du contenu de l'UEL :



88,6%: à son intitulé et son descriptif  
85,1%: au mode d'enseignement (TD, TP, CM, Moodle...)  
80,2%: au mode d'évaluation (contrôle continu, dossier...)



78,2%: Niveau accessible à la Licence  
66,9%: Niveau accessible à toutes les Licences  
81,2%: Capacité d'accueil adaptée

### Critère(s) de choix

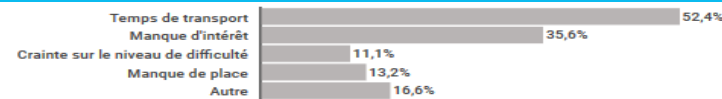
Près des deux tiers des répondants choisissent leurs trois premières UEL par motivation ou intérêt. Augmentation du choix par défaut pour la 4ème UEL.

Choix 1ère UEL

Choix 2ème UEL

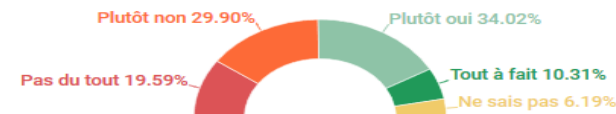
Choix 3ème UEL

Choix 4ème UEL



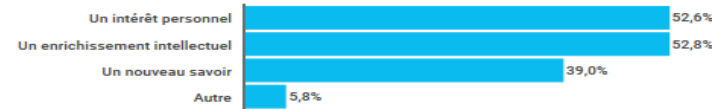
### Avis général des UEL effectuées jusqu'en décembre 2017

Pensez-vous que les différentes UEL que vous avez suivies durant votre licence vous seront utiles pour votre parcours de formation?



Potentiellement offre très variée de 184 UELs (Sport, chant, langue, culture, science, accompagnement...)

Qu'avez-vous trouvé dans ces UELs ?



Pour en savoir plus : consulter [la synthèse des résultats](#).

#### Cadre de l'enquête :

- Initiation de l'enquête UEL dans le cadre du Comité Licence-Master.
- Élaboration des questionnements par la Vice-présidente étudiants, la Vice-présidente Formation et Vie universitaire et la Direction des Enseignements et de la Vie Étudiante (DEVE).
- Adaptation sous la forme d'une enquête en ligne, gérée par la Direction du Pilotage et de l'Évaluation (Pôle Enquêtes et Indicateurs - DPE) à l'aide du logiciel SphinxIQ2.
- Lancement de l'enquête du 30 novembre 2017 jusqu'au 29 décembre 2017.

➤ Proposition de la diffusion des résultats sous forme d'un infogramme avec possibilité d'un téléchargement de la synthèse des résultats

# Estimation du coût des UEL à l'UA

- **Nombre d'heures d'enseignement dispensées**  
**3 695h en 2016/2017** , dont **1 962h** par le SUAPS
- **Répartition des heures d'enseignement hors SUAPS**  
**Enseignants UA = 1 112h** , dont **210h sur service statutaire**  
**Vacataires externes = 621h**

Source: DPE - Pôle Analyse des coûts Damien Guezello

# Estimation du coût des UEL à l'UA

## ➤ Coût des charges d'enseignement

**SUAPS : 159k€** , soit 81€ de l'heure (poids important des vacataires)

**Enseignants UA hors SUAPS : 191k€** , soit 172€/heure (méthode où les heures UEL sont partie intégrante du service)

**Vacataires hors SUAPS : 33k€** , soit 53€/heure

## ➤ Coût complet des UEL à l'UA en 2016/2017 : 655k€

Source: DPE - Pôle Analyse des coûts Damien Guezello

## Enquête

Avis des étudiants inscrits en L1, L2 et L3 sur les Unités

d'Enseignement Libre

Promotion 2017-2018





# 5.3 UEL : Modification du cadrage des UEL

- Volumes horaires : un EO ne donne pas lieu à une rémunération pouvant dépasser les 16h eq. TD par groupe.
- EO Engagement à travailler : critères d'éligibilité de l'engagement ? critères d'évaluation ? prévoir une commission de validation ?
- Organisation hebdomadaire des EO d'engagement étudiant ?
- Peut-on choisir 2 EO de même type ? (impossible pour l'engagement étudiant, tel que défini dans la réglementation)

*Lien vers fiche de synthèse – **pour vote***

# 5.4 Informations : Évaluation des formations par les étudiant(e)s

CFVU du 26/03/2018

Présentation par Aurélia GEROLAMI

# Présentation

# Objectifs

- Principe : Réalisation d'une enquête auprès des étudiants afin de recueillir leur avis et leur ressenti vis-à-vis de leur formation.
- Population concernée :
  - Formations : Licence (y compris PluriPASS et PluriPASS S3, Master, Licence professionnelle, DUT, DEUST, Formation Ingénieur
  - Étudiants : les étudiants en inscription principale au 15/01 hors UCO, ESA, IRCOM et délocalisations
- ↳ En 2017-2018: **15 426 étudiants** interrogés inscrits dans plus de 350 parcours de formation
- Respect de l'anonymat et déclaration au CIL

# Objectifs

- Démarche qualité / Pilotage de l'offre de formation
  - A partir des retours obtenus, fournir aux équipes pédagogiques des éléments leur permettant une meilleure appréhension des conditions d'études des étudiants et de leur perception de la formation suivie.
  - Enrichir les débats notamment au sein des conseils de perfectionnement.
  - Favoriser la connaissance et le dialogue afin de rendre les formations plus attractives pour les étudiants et favoriser leur apprentissage et leur réussite.

# Contexte

## - Réglementation nationale, européenne et internationale

- Exemple : Article 5 de l'arrêté du 22 janvier 2014

*« Dans le cadre de la politique de l'établissement, des dispositifs d'évaluation sont mis en place pour chaque formation ou pour un groupe de formations, notamment à travers la constitution de conseils de perfectionnement [...]. Une évaluation des formations et des enseignements est notamment organisée au moyen d'enquêtes régulières auprès des étudiants. [...] »*

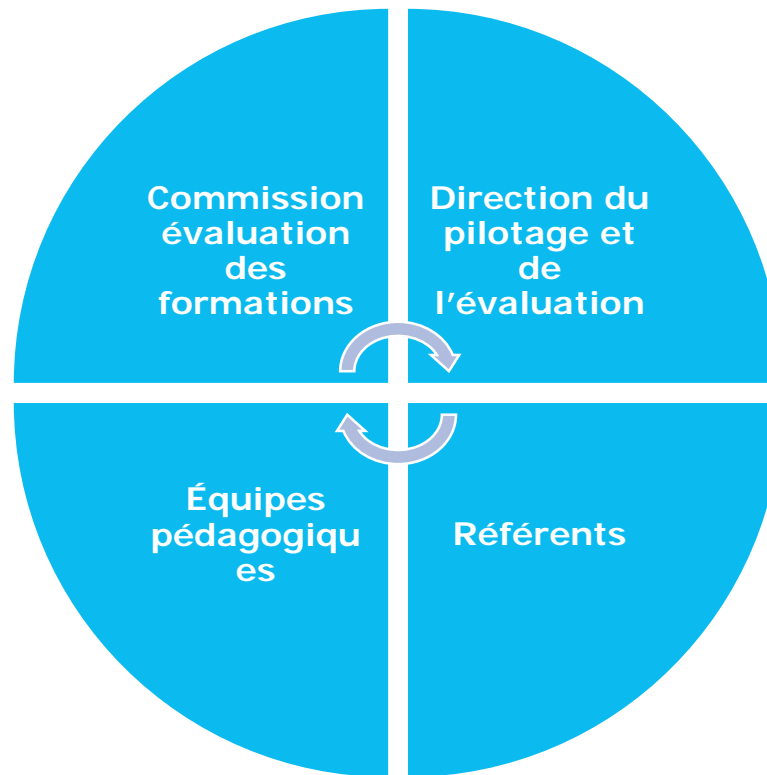
## - Politique d'établissement

- Démarche mise en place depuis 2005 à l'UA
- Volonté d'étendre la démarche et d'enrichir cette pratique
- Constitue un indicateur de performance du contrat quinquennal

# Architecture du dispositif

- Pilote la démarche
- Définit les objectifs et contenu de l'évaluation

- Sensibilisent et mobilisent les étudiant(e)s
- Analysent et exploitent les résultats
- Proposent puis mettent en place des actions correctives selon les résultats d'enquête
- Offrent un retour aux étudiant(e)s sur les principaux résultats de l'évaluation



- Organise et met en œuvre l'enquête
- Anime le dispositif et s'assure du bon déroulement
- Traite et analyse les données obtenues
- Produit et met en forme les résultats de l'enquête


- Représentent leur composante au sein de la commission évaluation des formations
- Contribuent au bon déroulement de l'enquête en participant à l'animation du dispositif et en relayant les informations utiles auprès des responsables de formation.

# Questionnaire

- Tronc commun de questions complété par des questions spécifiques selon le type de formation.
- Nombreuses thématiques abordées :
  - Information et orientation, communication, adaptation et modalités de travail, contenu et organisation de la formation, encadrement et équipements, stage, projet professionnel et personnel, appréciation globale de la formation...

↘ Cette année, focus sur l'activité salariée

- Approche globale ≠ évaluation des enseignements

Évaluation des formations 2017-2018 

**Adaptation et modalités de travail**

Le niveau requis au sein de votre formation vous semble :

Très élevé  Élevé  Normal  Faible  Très faible

Estimez-vous avoir des problèmes de prise de notes lors des cours ?

Pas du tout  Plutôt non  Plutôt oui  Tout à fait

Combien d'heure(s) de travail, en moyenne par semaine, consacrez-vous à votre formation en plus de votre présence en cours ?  heure(s)

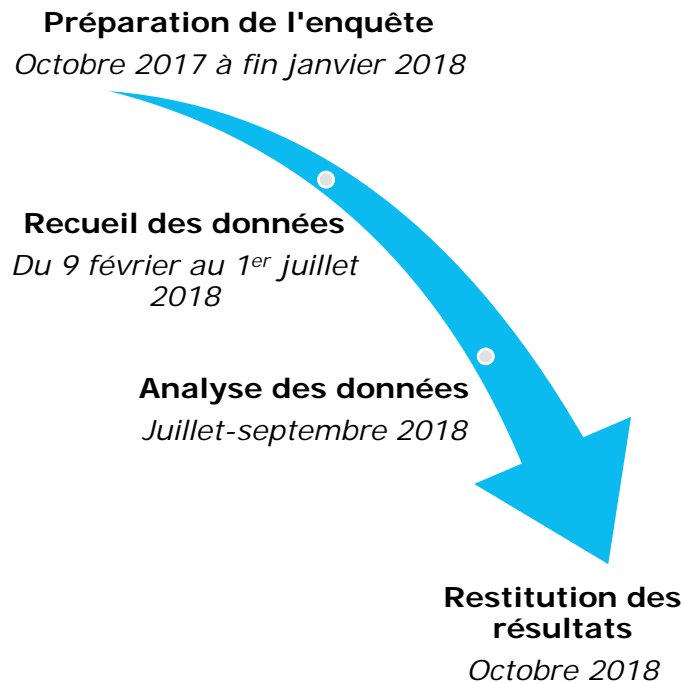
0  100

La quantité de travail pendant la formation vous semble :

Très élevée  Élevée  Normale  Faible  Très faible



# Mode opératoire et organisation



- Envoi des questionnaires sur l'adresse mail étudiante en version « normale » ou smartphone (utilisation du logiciel Sphinx)
- Date d'envois, de relances et de clôture propres à chaque composante
- Animation en lien avec la direction de la communication (affiches, messages sur les réseaux sociaux etc)

↳ [Plateforme de suivi en direct des taux de réponse](#)

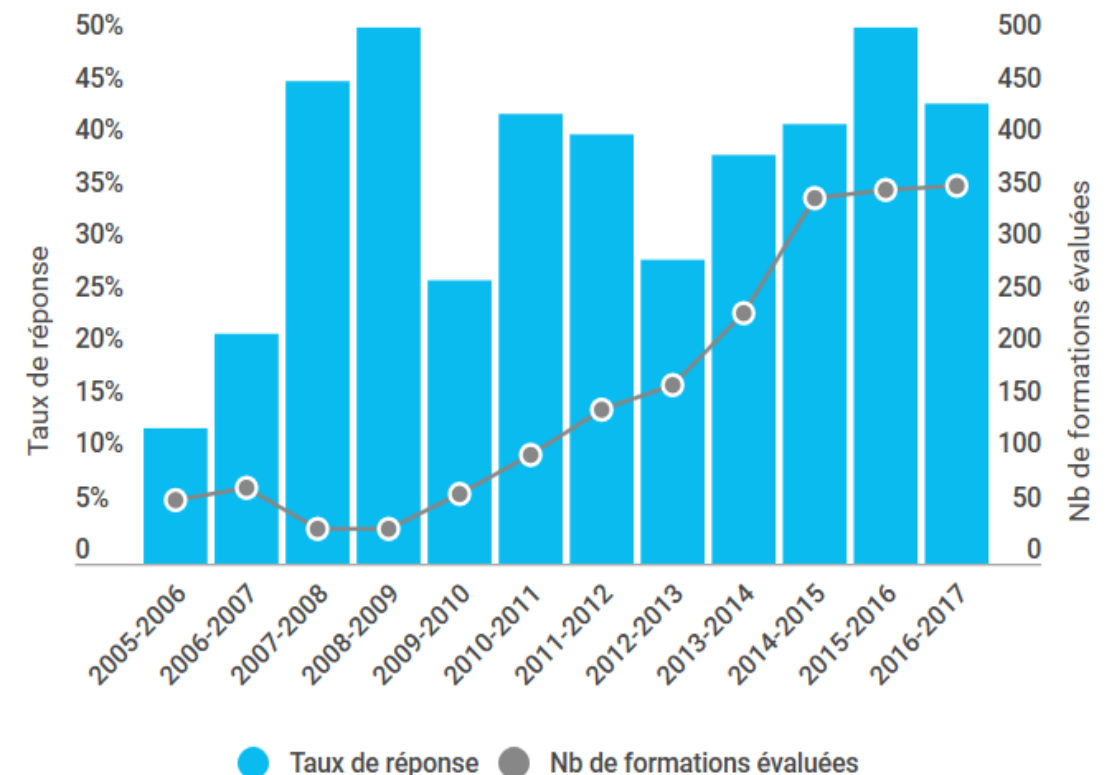
# Résultats et diffusion

# Taux de participation

- En 2016-2017 : Taux de réponse = 44,5%
  - Après une nette augmentation des taux de participation en 3 ans (+25pts), nouvelle baisse observée entre 2015-2016 et 2016-2017
- Risque de phénomène d'essoufflement
  - Étudiants sur-sollicités par mail
  - Manque de « feed-back » auprès des étudiants

## Évaluation des formations

Évolution du taux de participation (De 2005 à 2016)



# Diffusion des résultats

- Aux étudiants :

- Proposition infographie avec lien de téléchargement vers la synthèse des résultats:

↳ [Infographie](#)

# Diffusion des résultats

- Au personnel de l'UA :
  - Taux de participation
  - Tableaux de bord récapitulatifs
  - Fiches par parcours de formation
  - Points forts/points faibles
  - Synthèse
- Résultats disponibles sur le portail d'aide au pilotage (Pap'UA)
  - ↳ [Page évaluation des formations](#)

## 5.4. Informations : Stages

CFVU 26/03/2018

Présentation par Aurélia GEROLAMI

# Stages 2015-2016

- 7223 stages réalisés par 6158 étudiants
- Soit 1 étudiant sur 3 inscrit en formation initiale
  - Équivalent à la moyenne nationale
  - Stable dans le temps
- Proportion d'étudiants en stage différente selon le niveau et le type de formation
  - Des stages plus répandus dans les formations à finalité professionnelle
  - Augmente avec le nombre d'années d'études

# Stages 2015-2016

- Période moyenne de 65 jours
  - 63% des stages durent plus de 2 mois
- Localisation des stages : un rayonnement régional
  - 58% des stages dans les Pays de la Loire et 38% dans le Maine-et-Loire
  - Ile-de-France : 2<sup>ème</sup> région d'accueil des stagiaires
- Gratification
  - Gratification réglementaire : 544€ (44 jours minimum)
  - 42% des stages ont fait l'objet d'une gratification pour un montant moyen de 596€



# Stages 2015-2016

- Une expérience de stage satisfaisante pour tous
  - Pour les étudiants : 96% se déclarent satisfaits de leur stage, missions bien définies, intéressantes et adaptées au niveau de formation, bon encadrement et bonne intégration
  - Pour le maître de stage : stagiaires appréciés pour leur savoir-être et leurs compétences, 95% estiment que la mission a été remplie, 8 sur 10 seraient prêts à embaucher le stagiaire s'ils en avait la possibilité
  - Pour les tuteurs pédagogiques : 95% recommandent la structure d'accueil de leur stagiaire

# Stages 2015-2016

- 52% des étudiants ayant réalisé au moins un stage depuis leur entrée dans l'enseignement supérieur ont obtenu un ou plusieurs stage(s) par le biais d'une candidature spontanée.
- 1 étudiant sur 4 a rencontré des difficultés dans sa recherche de stage en 2015-2016.
  - Manque de réponse et/ou nombreux refus : 52%
  - Dates de stages qui ne correspondent pas aux besoins des structures : 38%
  - Concurrence entre les étudiants : 34%

# Évaluation des stages

- Mise en place d'une évaluation des stages en ligne en 2015-2016 dans l'attente du module sous Ip'Online V2
- Évaluation croisée
  - 1 stage = 1 convention = 3 évaluations (stagiaire / maître de stage / tuteur pédagogique)

	Nombre de stage	Nombre de stagiaire	Stages ayant fait l'objet d'une évaluation					
			Par le stagiaire		Par le maître de stage		Par le tuteur pédagogique	
			Nb	%	Nb	%	Nb	%
<b>Ensemble</b>	<b>6088</b>	<b>5156</b>	<b>2202</b>	<b>36,2%</b>	<b>2396</b>	<b>39,4%</b>	<b>1411</b>	<b>23,2%</b>

# Évaluation des stages

- Exemple d'exploitation possible des résultats de l'évaluation des stage

↘ Plateforme en ligne propre à chaque faculté / institut avec déclinaisons des résultats par parcours de formation

## 4.4 Information stages-Ipoline

- Edition des conventions de stage sous Ipoline
  - Nouvelle fonctionnalité d'Ipoline
  - Généralisation à venir
  
- En amont et au moment de la généralisation :
  - Accompagnement et formation par le SUIO-IP pour les EEC et pour les gestionnaires
  - Pour les étudiants, redirection du lien « stage » sur l'ENT vers Ipoline.

## 4.4 Information stages-Ipoline

- Evaluation des stages :
  - Evaluation par le stagiaire : obligatoire réglementairement
  - Evaluation par le maître de stage : aide à la décision dans le cadre de l'évaluation pédagogique de l'étudiant
  - Evaluation par le tuteur pédagogique

# 4.4 Information stages-Ipoline

- GT sur l'évaluation des stages en 2016/2017 :
  - Objectif : travailler à la coordination de l'évaluation des stages
- Propositions:
  - Mise en place de grilles d'évaluation avec l'outil de formulaires en ligne (fUA).
  - Calendrier :
    - Evaluation par l'étudiant : fin novembre 2017
    - Evaluation par le MS : janvier 2018
    - Evaluation par le TP : avril 2018
- Constat :
  - absence de retour de certaines composantes ;
  - difficultés d'harmonisation des questionnaires à l'échelle de l'UA ;
  - exploitation variable des questionnaires selon les composantes.
- Réfléchir à l'exploitation de ces évaluations :
  - En composante : conseils de perfectionnement ; identification des « bonnes entreprises » pour nos stagiaires ...
  - Pour l'établissement : CLM ; CFVU ?

# 4.4 Information stages-Ipoline

- Projet 2017/2018 :
  - rédaction d'une Charte des stages ;
  - mise à jour de la page stage et de la FAQ étudiant sur le site internet
  
- Problématiques:
  - Dates des stages tardifs ;
  - Accompagnement des étudiants pour trouver des stages ;
  - Stages en filière psychologie





AGILITATEURS  
université  
angers